



# LE RUSTIROUX

DECEMBRE 2020

## Au programme de cette circulaire :

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020 du Chalet des Jeunes du Roux -



*RAPPORT MORAL ET RAPPORT FINANCIER  
LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR  
INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS  
LES ADHÉSIONS  
L'ÉCONOMAT  
SÉJOURS ET CRISE SANITAIRE*



- Contacts pour les inscriptions -

- Les résultats des élections -



# COMPTE RENDU DE L'AG 2020

L'Assemblée Générale du Chalet des Jeunes du Roux s'est tenue en visioconférence le samedi 28 novembre 2020.

Etaient présent.e.s :

- 21 adhérent.e.s

20 pouvoirs avaient été confiés au total aux présent.e.s.

## RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE



Julie Lapébie, présidente de l'association nous a présenté le rapport moral :

Cette année encore, le chalet a connu une bonne fréquentation malgré la crise sanitaire.

Nous avons pu profiter d'une belle ouverture automnale à la Toussaint quelques jours avant l'annonce du deuxième confinement, séjour pour lequel nous avons revu à la baisse la capacité d'accueil.

Sept stages se sont déroulés depuis la dernière AG : deux stages photos en juillet, le fameux stage travaux, deux stages de musiques jazz et celui de chants polyphoniques en août. La nouveauté de cet été : le stage yoga, organisé par Soizic !

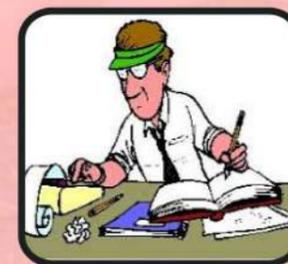
Depuis le mois de Juin, la capacité d'accueil a été limitée ce qui peut expliquer la baisse de nombre de nuits de cet été.

Autre grande nouveauté de l'année : l'inscription en ligne. Le site n'a cessé de s'améliorer depuis son lancement à Noël dernier, merci Sergio. Nous réfléchissons à une solution de déclaration des paiements en ligne.

La commission de sécurité a visité le chalet le 6 octobre, l'a trouvé bien entretenu et a donné un avis favorable pour recevoir du public (prochaine visite dans cinq ans).

**Vote du rapport moral : le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

## RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER



Arnaud Mayrargue, trésorier de l'association, présente le bilan financier de l'association :

Le bilan détaillé a été montré à l'AG et envoyé sur la liste « actifs roux » ; il peut être communiqué aux adhérent-e-s sur demande.

Les recettes de l'année 2020 sont de 66 280 €, adhésions, pensions, stages et séjours libres compris.

Dépenses : 69 102 €, soit un déficit cette année de 2 822 €. L'alimentation représente environ 36% des dépenses, ceci correspond à environ 9 € par jour (sur une pension entre 19 et 21€). Explication possible : factures 2019 réglées avec retard, entretien des appareils, moins de fréquentation dû à l'après confinement (on a limité la jauge de présence à 30 personnes cet été et à Toussaint, ...)

Les stages sont importants pour la vie du chalet ; les stages-photos, yoga et polyphonies paient une pension au chalet et gèrent eux même les frais de pédagogie ou autres par l'intermédiaire d'une autre association. Les 2 stages de Jazz feront de même l'an prochain.

La facture de téléphone est élevée (922€ annuel) ; Caren regardera le contrat d'Orange pour le changer si possible.

**Vote du bilan financier : le bilan financier est adopté à l'unanimité.**



## TRAVAUX

- Tout le monde a reçu le diaporama suite à la semaine travaux de cet été.
- Les **gouttières** vont être réparées (entreprise Séror) : **devis de 1600€ déjà validé en 2019.**
- Projet de remplacer par un **double vitrage** les quatre grandes fenêtres des dortoirs.

**Devis de 6000€** (le chantier sera réalisé par l'entreprise Séror, comme pour les autres fenêtres).

**VOTE : ADOPTÉ à l'unanimité**

- **Cuisine** : quels projets, peinture bientôt ?

Une commission composée de Martine Lonjon, Damien et Aïda y travaille ; qui veut s'y joindre ?

- **Bac à graisse** : il faut nettoyer la grille tous les jours, et bien refermer le bac par ses deux crochets. Deux à trois fois par an, il faut vidanger la graisse et la porter à la déchèterie. **Cette année 18 kg ont été traités.**



## INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS

Tout se fait dorénavant sur le site d'inscriptions STRATO, qui s'est bien amélioré depuis son lancement fin 2019.

Pour pouvoir enregistrer son adhésion, il faut d'abord que chacun crée « un compte » sur le site STRATO (un par adulte et non un par famille).

Bernard Cusenier et Christine Roca travaillent avec Sergio pour le rendre plus convivial et opérationnel.

**Prochaine étape** : pouvoir déclarer son paiement en ligne et avoir directement les bilans (documents comptables, adhésions, nombre de nuitées ...).

## DIVERS



- **Nouvelles du Roux** : la mairie a un projet sur la circulation et le stationnement, **les places de parking seront réduites.** Il faudra se garer devant le chalet ou en bas du hameau du Roux quand on a déchargé.

- **Projet d'installation d'eau chaude solaire** : une commission travaille sur un projet déjà bien défriché (Yves Héricher, Jean Claude Gaillardon, Arnaud Mayrargue, Jean Paul Bizeau, Dominique Jouvaud, Jacques Dubray, Jean Pierre Lapébie, Charles Borgnon).

Le plombier Jacques Isnel a posé récemment un compteur d'eau chaude, ce qui permettra de dimensionner l'installation et d'évaluer l'économie réalisée. Yves se renseigne pour les éventuelles subventions pour ce projet (on semble rentrer dans une période plus favorable).

**L'AG décide de reporter à la prochaine AG la décision et le vote de la réalisation après présentation de l'étude et du devis.** Une AG extraordinaire pourra être organisée auparavant si besoin.



- **Projet d'agrandissement du salon du deuxième étage** : Charles Borgnon, Jean-Paul Beillacou, Jean-François Lebrun, Jean-Claude Gaillardon et Marie Durand, architecte, travaillent sur un projet.

## ADHÉSIONS

Au sein de l'AG, les avis sont partagés entre une adhésion valable en année glissante ou d'AG à AG.

On tranche pour une adhésion valable entre le 15 Octobre et le 14 Octobre de l'année suivante.



Il est proposé de payer l'adhésion par un chèque ou un virement séparé.

On propose d'encourager les proches du chalet qui ne viennent pas souvent au chalet d'adhérer chaque année en soutien.

Eléna va créer une campagne d'adhésion chez HELLO ASSO. On pourra y prendre son adhésion en ligne, il n'y a pas de frais de gestion. Quand vous êtes sollicité.e pour un don (Hello Asso proposent au moment du paiement d'ajouter quelques euros pour le site), vous pouvez refuser ; le chalet enverra un don annuel.

**VOTE pour un règlement indépendant de l'adhésion et date de validité : 33 pour, 2 abstentions, 6 contre. Adopté**

## ECONOMAT

L'AG décide que le coût moyen des ingrédients nécessaires au repas pour une journée entière ne doit pas dépasser **9 euros** (denrées, vin et provisions sèches en stock comprises).

- **relation avec Sherpa (chez Bob et Caroline)** ; on n'y prend que le dépannage et le pain. On demande à Bob sa liste de prix pour les légumes bios en particulier, utile pour les petits groupes en été surtout.

**Vival a vendu son commerce.**

La feuille d'économat est mise à jour en permanence (Paule, Christine et Valérie) ; les consignes du moment sont : **priorité au bio, pas de viande 2 fois dans la semaine**. La commande aux grossistes est le fonctionnement le plus simple. Pour commander des fruits et légumes bio chez **Salade2Fruits (qui a racheté Canavese)**, il est **nécessaire de demander le cadencier au moins une semaine à l'avance** afin de vérifier la disponibilité, la provenance et le prix des produits. Certains économes préfèrent acheter eux-mêmes et transporter dans la voiture ; **attention aux prix. Autres contacts de fournisseurs bienvenus.**

**L'économat est une tâche indispensable** mais difficile pour les nouveaux ; il est demandé au bureau de nommer deux personnes pour le faire chaque semaine (*douze semaines par an nécessitent un économat*), en plus du facilitateur qui s'occupe des parties financière et relationnelle.



**Formation Incendie, le CA l'organise...**



**Prix de journée :**

Le CA propose de le maintenir à 19€ l'été et 21€ l'hiver.

**VOTE : 39 pour et 2 abstentions ; adopté**



### SEJOURS

Nous avons un statut d'ERP statut O,N,5<sup>ème</sup> catégorie, recevant des vacanciers, nous surveillons les consignes préfectorales. Comme le Cassu. **Il faut respecter la distanciation** (sommeil, repas en distanciel à 1 m, masque dans les parties communes).

- **Noël/nouvel an** : au vu des circonstances actuelles, on envisage d'ouvrir avec une jauge réduite, décidée à **20 personnes** à ce jour. **Priorité sera donnée aux séjours de cinq jours minimum sur place et aux adhérents actuels.**

- **Février** : on organise les séjours avec une jauge réduite, décidée à **25 personnes** à ce jour. Les autres personnes seront sur une liste d'attente. **Priorité sera donnée aux séjours de cinq jours minimum sur place et aux adhérents actuels.**

**Nous respecterons les recommandations en vigueur et vous tiendrons régulièrement informé.e.s.**

# INSCRIPTIONS ET MEMBRES ELUS

## Auprès de qui s'inscrire cette année ?

Désormais toutes les inscriptions se font sur la plate-forme : [www.chaletroux.org/membres/](http://www.chaletroux.org/membres/)

Noël : Martine Lonjon  
sous réserve  
des décisions  
gouvernementales

Du 6 au 21 février :  
Cécile Hericher  
Du 20 février au 14 mars :  
Caren Gaillardon

Hors vacances scolaires :  
Damien Legrand  
06 76 09 80 24  
legrandemain@gmail.com

Les noms des personnes  
en charge des inscriptions  
du printemps, de l'été  
et de la Toussaint seront  
communiqués ultérieurement.

### TARIFS 2020/2021 :

Carte d'adhérent.e (obligatoire) : **ADULTE** 13,50 € / **ENFANT** 6,50 €

Prix de journée : **ENFANT** 4 à 12 ans, 11 € / **ENFANT** moins de 4 ans, 6 €

**ADULTE** toussaint et hiver 21 € / **ADULTE** pâques et été 19 €

3e **ENFANT** de plus de 12 ans, hiver 15 € ; été 12 €

Repas isolé : 8 € // Journée complète sans la nuit : 13 € // Nuit seule : **ADULTE** 13 € ; **ENFANT** 6 à 9 €

Faibles revenus : consulter le Bureau

### IMPORTANT :

des arrhes sont à verser  
à la réservation  
*se renseigner  
à l'inscription*



## Les membres élus du Bureau et Conseil d'Administration du Chalet des Jeunes du Roux

Le CA est composé de 18 personnes renouvelables par tiers chaque année. Il élit le bureau, composé de 6 personnes.

Cette année il y avait 7 places à pourvoir. 3 sortants ne se représentaient pas : Evelyne, Philippe H, Jean-Pierre L ; 3 sortants se représentaient : Charles, Martine L, Christine R ; nouveaux candidats : Thierry Lavignon, Sylvie Chanal, Damien Legrand, Arthur Cohen

**Vote : les 7 candidats sont élus à l'unanimité**

**Présidente : Julie Lapébie**  
lapebie.julie@gmail.com

**Vice-Pte : Valérie Amans**  
06 67 00 82 04 / valerie.amans@laposte.net

**Trésorier : Arnaud Mayrargue**  
01 47 00 17 98 / arnaud.mayrargue@wanadoo.fr

**Trésorier adjoint et inscription des groupes : Damien Legrand**  
06 76 09 80 24 / legrandemain@gmail.com

**Secrétaire : Christine Roca d'Huytéza**  
06 70 46 53 50 / christineroca@numericable.fr

**Secrétaire-adjoint : Bernard Cusenier**  
06 15 53 11 86 / bernard.cusenier@gmail.com

Le bureau se réunira toutes les 5/6 semaines environ pour régler les affaires courantes, le CA au moins 2 fois par an, en Janvier et Juin, en présentiel ou par visioconférence, en plus de l'AG.

### Conseil d'administration : Bureau + 12 Administrateurs

**Paule Barbier** : chargée des encaissements ; 06 16 75 07 53 ; 20 traverse du Phare, 13016 Marseille ; paolabarbier@gmail.com

**Jean Paul Beillacou** : 06 28 05 77 83 ; beillacou@gmail.com

**Eléna Borgnon** : mise en page de la circulaire, projet hello asso ; 06 52 67 79 37 ; elena.borgnon@gmail.com

**Frédéric (Charles) Borgnon** : chargé du dossier de la sécurité du chalet (Apave, extincteurs, chaudière, hors gel, etc.) ; 06 07 13 43 10 ; fred.borgnon@free.fr

**Arthur Cohen** : 06 16 53 02 28 ; arthurcohen556@gmail.com

**Sylvie Chanal** : ergonomie du site du chalet ; 06 18 07 41 93 ; chanalsylvie13@gmail.com

**Jean-Claude Gaillardon** : relation avec les artisans ; 04 67 72 23 32 ; 06 52 64 50 71 ; gailroc@numericable.fr

**Jean-Pierre Ginoux** : 06 32 13 14 14 ; aquestaco@gmail.com

**Thierry Lavignon** : 06 70 38 49 32 ; saveursavoirs@gmail.com

**Jean-François Lebrun** : 06 24 84 13 15 ; jeanfrancoislebrun@gmail.com

**Martine Lonjon** : chargée des paiements ; 06 85 81 65 09 ; 14 bd Charles Nédelec 13001 ; Marseille ; martinelonjon@wanadoo.fr

**Christine Salaün-Laporte** : travaux d'aménagement du chalet ; 06 33 21 67 87 christinelaporte@laposte.net

**BONUS**

# LES PEPITES DE L'AUTOMNE

*Photos de Philippe H., Aïcha et Charles*

